

„ peine le titre d'homme instruit à celui  
 „ qui n'auroit pas composé un ouvrage &  
 „ qui n'auroit pas été de quelqu'académie.  
 „ Il faut avouer que ces corps s'étoient tel-  
 „ lement multipliés, qu'il eût été bien diffi-  
 „ cile de ne pas trouver le moïen de s'af-  
 „ focier à l'un d'eux, & à peu de fraix.  
 „ Il n'étoit pas de si petite ville qui n'eût  
 „ son tribunal de lettrés, à l'exemple de la  
 „ capitale. Ces établissemens n'étoient pas  
 „ sans inconvénient ; car ils détournoient du  
 „ soin de leurs professions & de leurs affaires  
 „ domestiques beaucoup d'habitâns des pro-  
 „ vinces, sans aucun avantage réel pour les  
 „ sciences & les arts. Le ministre donna très-  
 „ peu d'encouragement à ces associations, &  
 „ réserva les récompenses & les éloges pour  
 „ ceux qui se distinguèrent par un mérite  
 „ bien universellement reconnu. Il eut grand  
 „ soin aussi de diminuer le nombre des jour-  
 „ naux qui ne servoient guere que de  
 „ champ de bataille aux querelles des lettrés,  
 „ & d'aliment à l'oisiveté (a). Il en conser-  
 „ va quelques-uns, dont l'objet pouvoit être,  
 „ ou devenir utile, & cela se réduisit à trois  
 „ ou quatre au plus, dans lesquels on ren-  
 „ doit compte, avec une extrême modéra-  
 „ tion, des ouvrages nouveaux, des dé-  
 „ „ couvertes

---

(a) Diverses réflexions sur ce sujet, 1 Fév.  
 1783. p. 197, 188 & autres *ibid.* Voyez les ar-  
 ticles FRÉD. GUILL. II. — GIRALDI. — J. J.  
 ROUSSEAU dans le *nouv. Dict. hist.*